

LES CRITÈRES DE LA LICENCE CLUB LFP

1- INFRASTRUCTURES DU STADE - ZONE JOUEURS ET SPECTATEURS

3500 points

TERRAIN DE JEU	700
■ Absence d'une piste ou d'une portion de piste d'athlétisme	250
PELOUSE NATURELLE	450
Entretien	160
■ Présence d'une couche drainante continue	40
■ Sol constitué d'un substrat élaboré	40
■ Présence d'un système de chauffage intégré	40
■ Présence d'une bâche de protection	40
Entretien - façon culturale	200
■ Existence d'un programme de fertilisation annuel raisonné	50
■ Traçabilité des intrants (relevé annuel)	50
■ Traçabilité des opérations d'entretien (relevé annuel)	50
■ Existence d'un dispositif de luminothérapie	50
Arrosage	90
■ Connaissance des apports hydriques - présence de compteur volumétrique	50
■ Existence d'un abonnement météo ou d'une station météo in situ	40
PELOUSE SYNTHÉTIQUE	380
■ Classement FIFA 2 étoiles	200
■ Présence d'un système de chauffage intégré	60
■ Présence d'un système d'arrosage intégré	60
■ Traçabilité des opérations annuelles d'entretien	60
VESTIAIRES	175
■ Surface des vestiaires extérieur supérieure ou égale à celle des vestiaires domiciles ou inférieure à celle-ci si surface > 100m ²	35
■ Surface du vestiaire domicile	70
■ Surface du vestiaire extérieur	70
BANC DES REMPLAÇANTS	175
■ Existence de sièges type fauteuil et rembourré	100
■ Existence d'un habillage des 2 bancs dans le respect de la charte L1 et L2	75
ECLAIRAGE	700
■ Niveau d'éclairage horizontal à maintenir	700
ACCÈS TERRAIN	150
■ Largeur de la zone d'attente des joueurs	50
■ Existence d'un habillage des murs de la zone d'attente	100
TRIBUNES SPECTATEURS	900
■ Existence de tribunes	100

■ Existence de tribunes tubulaires : 0 ,1, 2, 3 et plus	100
■ Existence de tribunes couvertes : 4, 3, 2, 1 et moins	100
■ Existence de sièges individuels avec dossier	100
■ Existence de filet de protection derrière l'un des 2 buts	50
■ Existence de grilles en pourtour de l'aire de jeu (hors espace visiteurs)	100
■ Existence d'écrans géants vidéo LED : 0 - 1 - 2	150
■ Ratio de sanitaires (en fonction de la capacité du stade)	100
■ Ratio d'espaces de restauration (nombre de mètres linéaires/1 000 spectateurs)	100

ANNÉE DE CONSTRUCTION ET CAPACITÉ DU STADE **700**

■ Capacité (places assises)	350
■ Date de construction ou rénovation intégrale et complète	350

2- INFRASTRUCTURES DU STADE - ZONE MÉDIAS **1500 points**

ZONE DE TRAVAIL MÉDIAS **225**

■ Nombre de places équipées dans la zone de travail dédiée aux médias	120
■ Nombre de places de parking sécurisées et réservées exclusivement aux médias	105

POSITION CAMÉRA PRINCIPALE **225**

■ Existence d'une plate-forme caméra principale : au centre de la tribune principale, dans le prolongement de la ligne médiane et superficie	225
--	-----

TRIBUNE DE PRESSE / COMMENTATEURS TV **375**

■ Existence de places assises couvertes avec pupitres situées dans la tribune côté vestiaires avec prise électrique et accès internet	225
■ Nombre de places réservées aux commentateurs TV / Radio	150

STUDIOS TV **75**

■ Existence d'un studio d'une certaine superficie	75
---	----

AIRE RÉGIE **300**

■ Existence d'une aire régie clairement identifiée au sol située sur un terrain stable et plat, avec un champ dégagé vers le sud, du même côté ou à l'angle de la tribune de la plate-forme caméra principale	150
■ Existence d'une puissance énergétique disponible min (en Kva)	75
■ Existence d'une alimentation secourue (groupe électrogène, ...etc.)	75

SALLE DE CONFÉRENCE DE PRESSE **150**

■ Existence d'une salle (ou partie de la zone de travail médias) équipée de : plate-forme caméra, estrade, table, boîte de branchement centralisée, sonorisation, chaises	75
■ Superficie	75

ZONE MIXTE **150**

■ Existence d'une zone mixte	75
■ Existence d'une zone mixte habillée aux couleurs du club et/ou chartée L1 / L2	75

3- SÉCURITÉ

2000 points

INFRASTRUCTURES

2000

■ Existence d'une zone de stationnement exclusivement dédiée aux 1 ^{er} secours	175
■ Existence d'un parking bus équipés sécurisé avec vidéo surveillance	200
■ Existence d'un système de contrôle d'accès pour les billets de match empêchant l'utilisation de faux billets et la surcapacité applicable dans tout le stade	550
■ Existence d'un système de contrôle d'accès pour les accréditations avec analyse de données en temps réel	50
■ Existence de système corps contraignant pour le contrôle des billets	300
■ Existence d'une alimentation de secours pour les écrans géants	100
■ Absence d'une «fosse» entre le terrain et les spectateurs	75
■ Absence de grilles/barrières entre le secteur visiteurs et les autres espaces spectateurs ou existence de grilles/barrières de 110 cm maximum ou escamotables entre le secteur visiteurs et les autres espaces spectateurs	50
■ Existence d'un secteur visiteurs modulable	250
■ Affichage du règlement intérieur du stade à jour à toutes les entrées du stade	50
■ Affichage de la liste des objets interdits à jour à toutes les entrées du stade	50
■ Affichage des visuels des titres d'accès valides à chaque point de contrôle (entrées du stade + accès aux différentes zones à l'intérieur de l'enceinte)	50
■ Utilisation de l'audit de la sécurité mis en place par la CNSA	100

4- CENTRES DE FORMATION AGRÉÉS

2000 points

CATÉGORIE DU CENTRE DE FORMATION

1500

■ Catégorie du centre de formation : Critères de moyens (catégorie 1 ou 2)	1500
--	------

EFFICACITÉ DU CENTRE DE FORMATION

500

■ Efficacité du centre de formation: Critères d'efficacité	500
--	-----

5- STRUCTURATION SALARIÉE

1000 points

COMPÉTENCES REQUISES

500

■ Existence d'une compétence financière	40
■ Existence d'une compétence administrative et juridique (contrats joueurs et règlements)	75
■ Existence d'une compétence stade (sécurité + organisation)	75
■ Existence d'une compétence communication + presse	40
■ Existence d'une compétence marketing + commerciale	75
■ Existence d'une compétence billetterie	40
■ Existence d'une compétence informatique	40
■ Existence de compétences sportives spécifiques au staff professionnel	75
■ Existence de compétences médicales	40

SÉMINAIRES DE FORMATION

500

■ Taux de présence aux séminaires ou réunions de formations organisées par la LFP au cours de la saison 2012-2013	500
---	-----